

Compteurs gaz et eau

Bonjour,

vous trouverez le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 13 mars à Villefranche entre des collectifs aveyronnais et le responsable Aquitaine Midi-Pyrénées de GRDF.

En Aveyron l'Évêché a refusé à GRDF le fait de pouvoir utiliser les clochers pour installer des concentrateurs, pour des raisons sanitaires, se basant sur la jurisprudence décrite en annexe du CR.

Notre argumentation reposait en partie sur le fait que les exigences législatives sont remplies par certains compteurs déjà en place, et qui sont aussi reliables au réseau téléphonique.

La seconde pièce-jointe présente un modèle de ce genre.

Nous souhaitons que cette option soit étudiée pour les communes qui le souhaiteraient.

Le responsable a dit qu'il respecterait le choix de chacun, et lorsque les particuliers appelleraient GRDF, ils seront sortis du périmètre de pose.

Un habitant vient de vérifier ceci, et a eu confirmation qu'on ne lui poserait pas. En ce cas il n'y a plus qu'à démultiplier les refus.

Les sous-traitants (50% du déploiement) n'auraient pas d'incitations financières à la pose, et GRDF sera vigilant à ce qu'aucune pression n'existe de leur part sur les habitants.

Le responsable était conscient de la problématique du déploiement réalisé par Enedis, et il a rappelé les valeurs de service public qui seraient défendues.

GRDF ne poursuivra pas en justice les communes qui délibéreraient contre.

Cette longue réunion fut très intéressante, mais nous gardons à l'esprit que notre interlocuteur n'est pas le plus haut responsable de GRDF en France.

Qui plus, bien que cela soit une personne honnête, il n'a pas souhaité mettre par écrit que le droit de refus serait respecté.

Si chacun pouvait obtenir des déclarations dans sa région et en mettant devant la responsabilité de leurs déclarations les responsables de GRDF, et faire que les Évêchés compliquent la tâche à GRDF, cela pourrait être une piste pour avancer ?

L'argument utilisé implicitement est qu'il serait dommageable pour l'image de GRDF de se comporter comme Enedis.

Les précisions techniques et juridiques de nos trois heures de conversation sont à votre disposition en pièce-jointe.

Compteurs d'eau :

la régie de la ville de Rodez a refusé l'offre commerciale de Véolia du changement du parc des compteurs pour de la télé-relève automatique, afin de préserver l'emploi des releveurs et de permettre de garder du lien entre les habitants et les services municipaux, et aussi de détecter des fuites sur place.

Selon la régie, c'est une volonté politique réaffirmée qui tiendra jusqu'à la fin du mandat, faire *"autant que possible en manuel"*.

Seuls 400 compteurs sur 9000 sont en radio-relève (450 Mhz environ, Ever blue cible Itron), actionnée deux fois l'année, et qui concerne les endroits inaccessibles.

Il est dommage que M Teysedre, Maire de Rodez, n'est pas été aussi attentif il y'a deux ans au sujet des Linky.

Cordialement,

le collectif du Vallon (Aveyron).